



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Arte

Question écrite n° 81314

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le projet de plateforme numérique « Educ'ARTE ». Porté par la chaîne franco-allemande éponyme, ce projet a pour objectif de permettre aux enseignants et à leurs élèves d'accéder gratuitement, en classe ou depuis leur domicile, à une sélection d'œuvres audiovisuelles sélectionnées pour leur intérêt pédagogique. Pas moins de 500 œuvres intégrales en versions française et allemande seraient ainsi disponibles sur différents supports (ordinateurs, tablettes ou smartphones). Educ'ARTE s'inspire largement d'un service numérique développé pour les bibliothèques et institutions culturelles et qui s'est révélé depuis sa création particulièrement efficace : il s'agit de la « Médiathèque numérique » d'ARTE, qui concerne aujourd'hui pas moins de deux mille communes françaises. Les intérêts du projet Educ'ARTE sont multiples, car il permettra la diffusion de contenus culturels de qualité auprès des jeunes générations, mais également un enrichissement des pratiques pédagogiques des professeurs grâce à l'outil numérique. M. le député se réjouit donc de voir que Mme la ministre semble disposée à apporter tout son soutien à la plateforme Educ'ARTE, jusqu'à former le vœu qu'elle soit expérimentée à l'automne 2015 dans plusieurs écoles pilotes en France, expérimentation qui pourrait déboucher sur une généralisation en 2016 à tous les établissements qui le souhaiteraient dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Il la félicite de son attitude volontariste quant à ce projet, auquel il s'intéresse particulièrement en tant que député membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation à l'Assemblée nationale. Très investi lui-même en faveur de l'accès à la culture pour tous, il l'interroge sur la possibilité de mener une ou plusieurs de ces expérimentations en Meurthe-et-Moselle, afin d'entretenir l'intérêt des jeunes générations pour des œuvres culturelles de qualité, à l'image de celles qui sont proposées sur ARTE. Convaincu du bien-fondé de ce projet, il pourra alors, en tant que représentant des citoyens de sa circonscription, y apporter tout son soutien et ainsi contribuer à la pleine réussite de ces expérimentations.

Texte de la réponse

Le projet Educ'ARTE a pour objet de permettre aux enseignants du premier et du second degré d'accéder gratuitement à des œuvres audiovisuelles intégrales pour un usage pédagogique en classe. La ministre de la culture et de la communication salue cette initiative d'ARTE en faveur de l'éducation et de la culture. Des expérimentations sont menées depuis novembre 2015 dans des établissements pilotes au sein de cinq académies, parmi lesquelles l'académie de Nancy-Metz. Les établissements de Meurthe-et-Moselle peuvent donc participer à ces expérimentations.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81314

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication
Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4432

Réponse publiée au JO le : [9 février 2016](#), page 1260